



COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Dix-neuvième session

11-15 septembre 2023

RESUME DE LA ONZIEME SESSION DU SOUS-COMITE DE L'AQUACULTURE DU COFI

RESUME DE LA ONZIEME SESSION DU SOUS-COMITE DE L'AQUACULTURE DU COFI

1. La douzième session du Sous-comité de l'aquaculture du Comité des pêches de la FAO (COFI:AQ) s'est tenue du 16 au 19 mai 2023 à Hermosillo, dans l'État de Sonora, au Mexique. Le sous-comité a salué le travail de la FAO pendant la période intersessions, a soutenu les efforts de la FAO pour promouvoir l'aquaculture et s'est félicité de ses activités de développement des capacités au niveau mondial, des travaux sur les ressources génétiques aquatiques et la biosécurité, la santé des animaux aquatiques et la résistance antimicrobienne en particulier.

2. Le COFI:AQ a souligné l'importance de l'aquaculture pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens de subsistance, le développement économique, la santé publique et les objectifs de développement durable (ODD). Il a reconnu que l'aquaculture était un sujet important pour la coopération internationale. Il a encouragé la FAO à utiliser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour faciliter l'échange de technologies pour l'approche écosystémique de l'aquaculture (AEA). Le Sous-comité a recommandé à la FAO de donner la priorité aux travaux sur l'aquaculture à petite échelle et a demandé à la FAO d'élaborer des orientations sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets pour l'aquaculture, en notant que l'aquaculture non alimentée peut produire des aliments aquatiques avec une faible empreinte environnementale et carbone.

3. Le Sous-comité a approuvé les Directives pour une aquaculture durable (GSA), en recommandant qu'elles servent de base aux futurs travaux programmatiques de la FAO. Le COFI:AQ a demandé à la FAO de mieux faire connaître les directives pour une aquaculture durable, de promouvoir les bonnes pratiques, de rechercher des sources de financement innovantes et durables pour fournir une assistance technique et des conseils aux membres et d'explorer toutes les plateformes et tous les partenariats pour soutenir sa mise en œuvre, y compris le Partenariat mondial en faveur de l'aquaculture durable.

4. Le sous-comité a reconnu les inégalités persistantes entre les sexes dans l'aquaculture, a appelé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions plus importantes en faveur de l'égalité et de

l'autonomisation des femmes, et a demandé à la FAO d'étudier la formation d'un groupe de travail et d'un réseau de membres sur les femmes dans l'aquaculture. Le COFI:AQ a noté la contribution potentielle de l'aquaculture des algues marines à la production alimentaire mondiale, aux moyens de subsistance et à la génération de revenus, ainsi que la nécessité d'un soutien et d'investissements supplémentaires pour identifier les zones de culture appropriées et les possibilités de culture intégrée, ainsi que pour relever les défis liés à la sécurité sanitaire des aliments, aux maladies, à la génétique et au marché. Le Sous-comité a reconnu que le renforcement des capacités est toujours nécessaire et a demandé à la FAO de poursuivre son assistance technique dans le domaine de l'aquaculture des algues marines.

5. Le sous-comité a accueilli favorablement la feuille de route de la FAO sur la transformation bleue, a réaffirmé son soutien aux principaux objectifs et cibles mondiaux et a recommandé d'utiliser l'AEA et d'améliorer la perception du public à l'égard de l'aquaculture. Le COFI:AQ a reconnu que le Code de conduite pour une pêche responsable (CCPR) demeure la pierre angulaire des pratiques aquacoles responsables et a exhorté tous les membres à répondre au questionnaire sur l'aquaculture associée au CCPR, compte tenu notamment de la baisse significative du taux de réponse dans sa dernière édition. Le sous-comité a souligné l'importance de maintenir le questionnaire sur l'aquaculture associée au CCPR, comme seul instrument de rapport au sous-comité, y compris pour la mise en œuvre des Directives pour une aquaculture durable (GSA).

6. Le Sous-comité a été informé des résultats de trois événements parallèles (1) le potentiel de production d'artémies de crevettes pour la transformation aquacole, (2) le partage des connaissances, des outils et des meilleures pratiques pour un investissement durable et responsable dans l'aquaculture, et (3) l'aquaculture durable au Mexique. Le COFI:AQ a exprimé un large soutien aux travaux futurs du Consortium international pour l'aquaculture d'artémies et a encouragé la FAO à effectuer des travaux supplémentaires sur le sujet. Le sous-comité a également demandé à la FAO d'accorder une attention particulière aux petits producteurs aquacoles, notamment aux femmes, sur la base des recommandations de l'Année internationale de la pêche artisanale et de l'aquaculture artisanales 2022.

7. Le sous-comité s'est félicité des offres généreuses de la Turquie et de l'Indonésie d'accueillir ses treizième et quatorzième sessions, respectivement.

8. Le rapport final de la session est en cours d'édition et sera disponible dans les six langues officielles de la FAO à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/about/meetings/cofi-sub-committee-on-aquaculture/en>.